Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 060-216001545-20250410-2025_04_026-DE

MAIRIE DE CIRES-LES-MELLO
7 rue de la Mairie
60660 CIRES-LES-MELLO

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Alain GUÉRINET, Maire.

Etaient Présents : 16
Mesdames et Messieurs : Alain GUÉRINET - Hubert CABORDEL - Ingrid TUQUET - Fabien DELVALLET – Caroline MARTIN - Claude BAUDSON - Thomas BERTRAND - Babo BABAKWANZA - Jean-Claude DAUTOIS - Timothée CHILTE - Ladislav JAKOVAC - Pierre-Bernard MSIKA – Josiane VANDRIESSCHE - Gérald MERLE - Virginie BAUDSON – Sandrine CECCARELLO

Absents : 11
Mesdames et Messieurs : Virginie COUTURE - Emmanuelle DANEL - Julie GAILLARD - Sébastien GOURDAIN - Sandrine GRESSIER - Lorraine PASTOL – Laure ROUX - Didier WERNERT – Stéphane GENNARINO - Valérie GAROFALO - Ludivine SIX

Pouvoirs : 2
Madame COUTURE donne pouvoir à Monsieur DELVALLET
Madame ROUX donne pouvoir à Monsieur BERTRAND

Secrétaire de séance : Madame Sandrine CECCARELLO

Nombre de Conseillers en exercice : 27
Nombre de Conseillers présents : 16
Nombre de Conseillers votants : 18
Date de convocation : 27 Mars 2025
Date d'affichage : 27 Mars 2025

La séance est ouverte à 20h00. La réunion est accessible au public dans le respect des normes sanitaires.

OBJET : Finances : Affectation du résultat 2024

DÉLIBÉRATION 2025-012

Rapporteur : Monsieur Hubert CABORDEL, Maire-adjoint en charge des finances, des travaux, de l'urbanisme et du cimetière

L'assemblée délibérante est appelée à procéder à l'affectation des résultats :

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le
ID : 060-216001545-20250410-2025_04_026-DE

Commune de CIRES LES MELLO	DELIBERATION Du SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE : 2024 AFFECTATION RESULTAT EN 2025	Nombre de membres : 27 Nombre de membres présents Nombre de suffrages exprimés Votes Date de la convocation : Séance du :

Le réuni sous la présidence de M r Hubert CABORDEL délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024, dressé par M . Alain GUERINET, M aire après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		1 560 710,78 €	1 334 994,37 €		1 334 994,37 €	1 560 710,78 €
Opérations de l'exercice	3 756 647,23 €	4 200 517,86 €	1 658 668,56 €	2 376 126,71 €	5 415 315,79 €	6 576 644,57 €
Totaux	3 756 647,23 €	5 761 228,64 €	2 993 662,93 €	2 376 126,71 €	6 750 310,16 €	8 137 355,35 €
Résultat de clôture (=CA)		2 004 581,41 €	617 536,22 €			

Besoin de financement	617 536,22 €		
Excédent de financement			
Restes à réaliser	307 460,00 €	478 000,00 €	Montants égaux à totaux ETAT DES RESTES et col REPORTS CA/1- et BP/1-
Besoin de financement des restes à réaliser			
Excédent de financement des restes à réaliser	- 170 540,00 €		
Besoin total de financement	446 996,22 €		
Excédent total de financement			

2°Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de **446 996,22 €** au compte 1068 Investissement BP 2025, avec émission titre de recette.

1 557 585,19 € au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté BP 2025

- € au compte 001 Excédent d'investissement reporté BP 2025

3°Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;
4°Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
5°Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;
Ont signé au registre des délibérations MM S:

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Hubert CABORDEL, Maire-adjoint en charge des finances, des travaux, de l'urbanisme et du cimetière **à l'unanimité,**

APPROUVE l'affectation des résultats 2024 présentée ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous actes et pièces se rapportant à cette affaire.

Monsieur Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,
Cires-Lès-Mello, le 16 Avril 2025

Le Maire,

Alain GUÉRINET

MAIRIE DE CIRES LES MELLO 60660